

Dimanche 10 juillet 2016
Frasnes-lez-Buissenal



WAPI CLASSIC

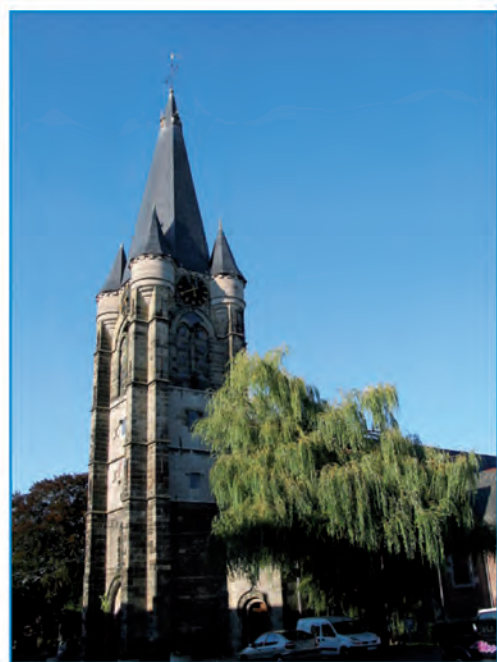
Lotto Coupe de Belgique Débutants

Départ : 14 h 30
Distance : 77,3 kms
Site : Route de Moustier



Imp. digiprint

Frasnes-lez-Anvaing



DONNEES TECHNIQUES

P.P.O. : Rond-point des Fourmis (Carré de sucre)

Carrefour N60 (Leuze-Renaix)/N529 (Tournai-Lessines) → Frasnes

Parking "Coureurs" : Zone d'activité économique "La Sucrierie"

Route d'Hacquegnies (rond-point) Frasnes-lez-Buissenal

Parking "Directeurs sportifs" : Parking "ALDI"

Route d'Hacquegnies (face à la zone d'activité économique)

Parking "Officiels, Organisation et échelon course" :

- Parking de la Gare, place de la station

- Véhicules de tête : Place de la Station

- Véhicules de queue : Route de Moustier (à partir du n°9 jusqu'à la fin des engrais Lebrun)

Vestiaires :

Hall Sportif, Rue de la Fauvette, 6

(Rue Léon Desmottes ← Rue Oscar Soudant → Rue Jean-Baptiste Chamart, Rue de la Fauvette)

Permanence et inscriptions (directeurs sportifs) : de 11h00 - 12h15

Taverne "Verres et Couverts", Route d'Hacquegnies, 9 (entrée sur le côté)

Briefing : 12h30

Taverne "Verres et Couverts", Route d'Hacquegnies, 9 (entrée sur le côté)

Site départ/arrivée : Hall "Jorion", Route Moustier, 3 bis

Signature feuille de départ : 13h15 - 14h00

Contrôle des braquets (7,32 m) : 14h00 - 14h25

Départ en cortège (1,6 km) : 14h30

- Enchaînement directeurs sportifs : Route d'Hacquegnies (à hauteur du café "Bellevue")

- Parcours : Rue Léon Desmottes, Rue Haute, Grand Place, Route de Lessines

Départ réel : 14h03

- Route de Lessines, n° 16

Distance : 77,3 km

- 1 circuit de 18,4 km (départ réel/ligne d'arrivée)

- 1 circuit complet de 19,9 km

- 5 circuits de 7,8 km

Zone Ravito (600 m) : Route de Lessines (Entrée principale du cimetière → Résidence d'Ergies)

Après le 2^{ème} passage de la ligne d'arrivée

Au cours des 3^{ème}, 4^{ème}, et 5^{ème} circuits (Km 39.6, 47.4, et 55.2)

Arrivée prévue : 16h30

- Dérivation : Rue Breuckx ← (600 mètres avant ligne d'arrivée)

Rue Breuckx → Chemin de remembrement → Route d'Hacquegnies (Parking ALDI)

- Podium protocolaire (3 premiers classés) : Hall "Jorion", Route de Moustier, 3 bis

- Contrôle médical : Taverne "Verres et Couverts", Route d'Hacquegnies, 9 (entrée restaurant)

Classements et remises des prix :

Taverne "Verres et Couverts", Route d'Hacquegnies, 9 (entrée sur le côté)

COMITE ORGANISATION

Président	Jean-Pierre Delitte	29, Rue Pironche, 7911 Frasnes-lez-Buissenal – +32 (0) 496 571 349
Vices-Présidents	Yannick Decock Jean Michel Maton	9, Route d'Hacquegnies, 7911 Frasnes-lez-Buissenal - +32 (0) 477 840 669 70, Avenue de Wallonie, 7900 Leuze-en-Hainaut– +32 (0) 474 240 514
Secrétaire	Marc Duchenne	5, Marais Gauquier, 7911 Frasnes-lez-Buissenal – +32 (0) 477 872 103
Directeur de course	Jean Michel Maton	70, Avenue de Wallonie, 7900 Leuze-en-Hainaut– +32 (0) 474 240 514
Site Internet :	Organisateur Résultats	www.petitereinefrasnoise.be www.alarrivee.be www.uitslagen.kbwb-rlvb.com

OFFICIELS

Président	Michel Bosquillon	+32 (0) 492 957 025
Commissaires	Denis Lejeune Sébastien De Mey	+32 (0) 497 359 980 +32 (0) 473 281 957
Juge à l'arrivée	Vincent Vandepaute	+32 (0) 495 540 325
Commissaires moto	Laurent Genetelli (Nat. El.) Yvette Messin (Nat.)	+32 (0) 495 188 498 +32 (0) 477 170 009
Informatique	Team RLVB-KBWB	
Radio-Tour	Freddy Havelange	+32 (0) 475 447 372
Radio-communications	Michel Havelange	+32 (0) 475 650 792
Médecin de course	Pierre Vandewalle	

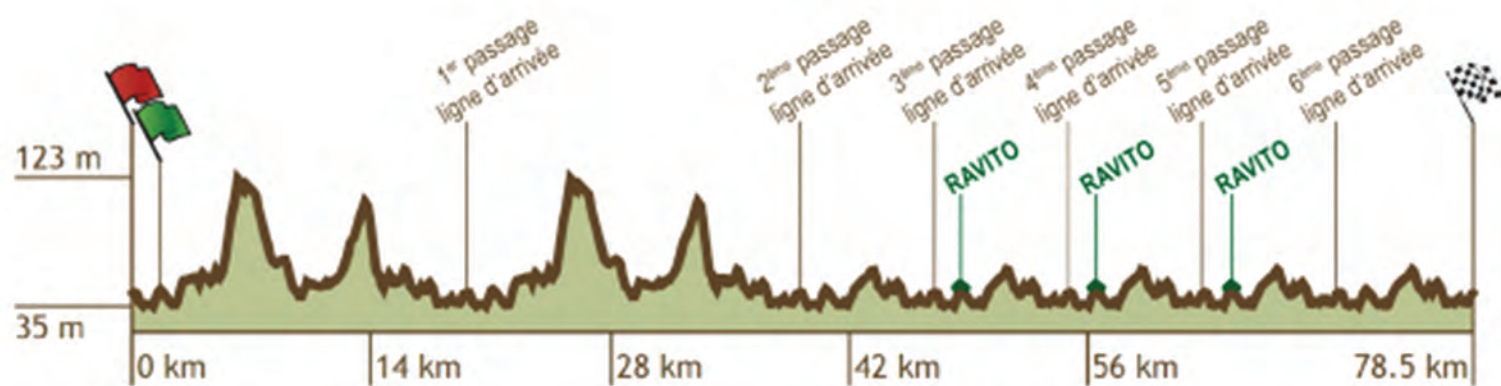
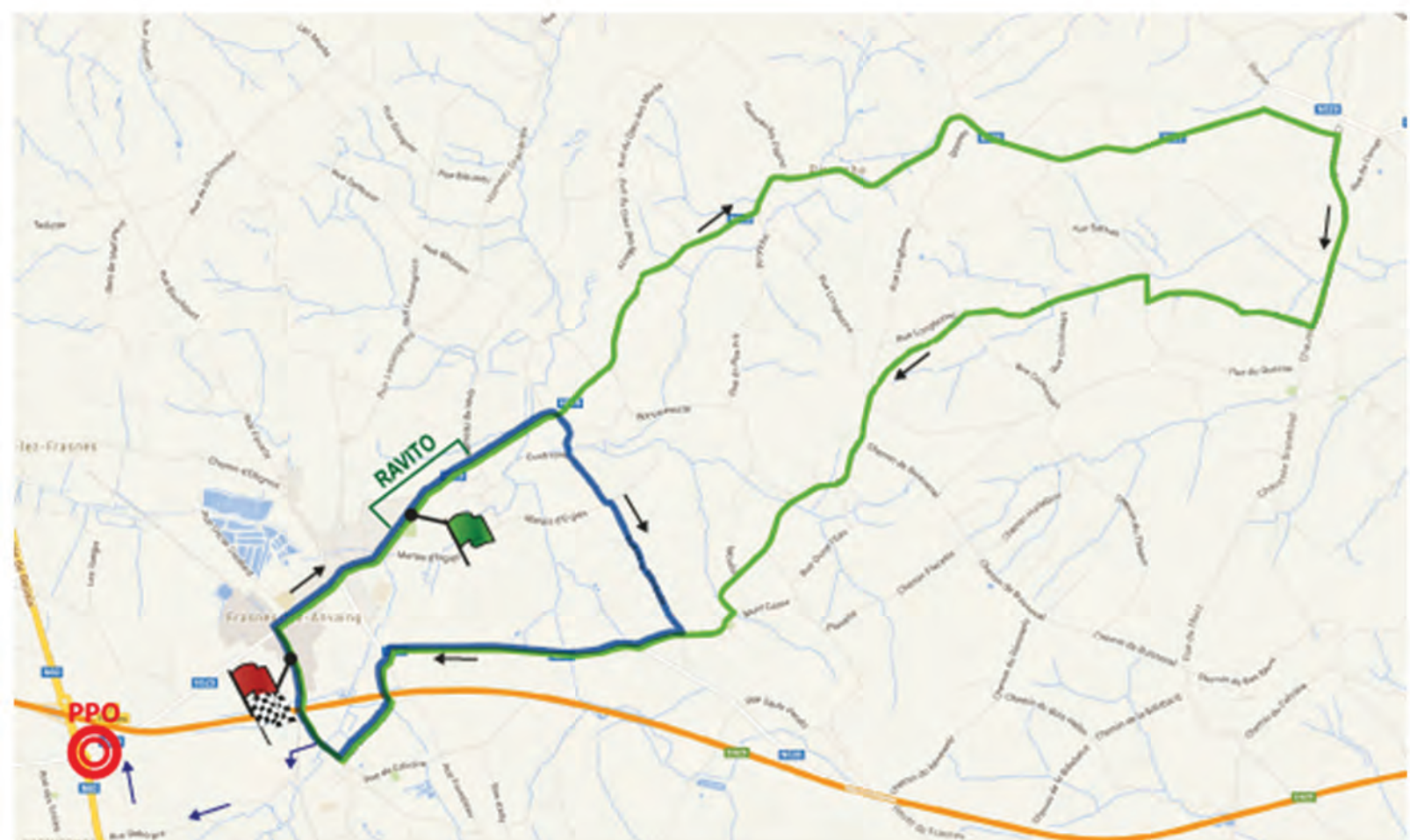
HOPITAUX

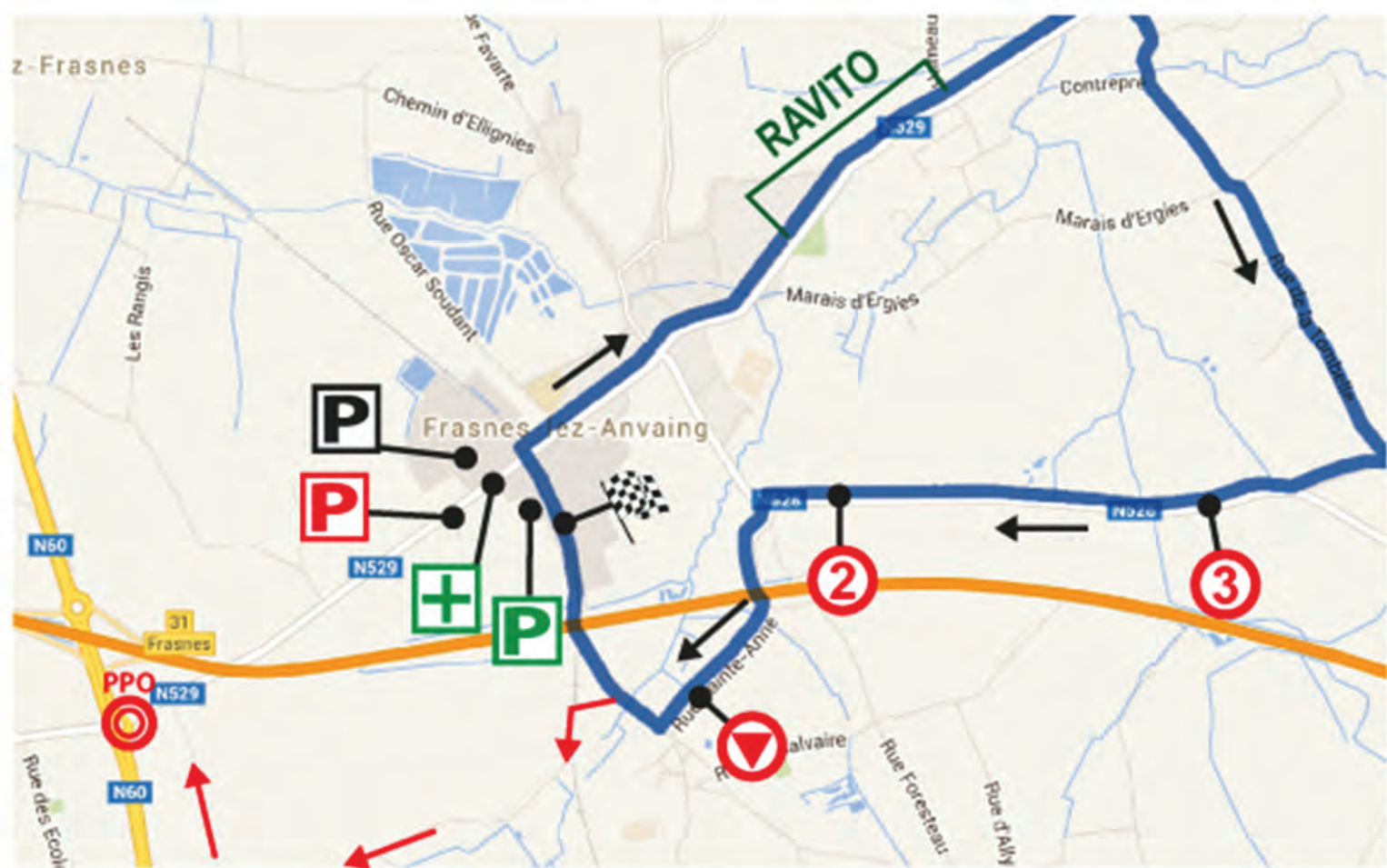
Centre Hospitalier de Wallonie Picarde (CHWAPI) - Tournai

Site Union Service des Urgences	Rue des Sports, 51 7500 Tournai	+32 (0)69333080
------------------------------------	------------------------------------	-----------------

AZ Glorieux - Renaix (Ronse)

AZ Glorieux	Glorieuxlaan, 55 9600 Renaix (Ronse)	+32 (0)55233011
-------------	---	-----------------





Lotto-Coupe de Belgique (Débutants)
WAPI CLASSIC
Dimanche 10 juillet 2016
77,3 km (18,4 km + 19,9 km + 5 x 7,8 km)

Km +	Km -				Communes , entités, rues traversés	Moyenne	
						38	40
					FRASNES-LEZ-ANVAING		
					Frasnes-lez-Buissenal		
					DEPART EN CORTÈGE		
0,0					Route de Moustier (Hall Jorion), Place de la Station	14:30	14:30
0,2					Rue Léon Desmottes		
0,3					"Chicane"		
0,6					Place de l'Hotel de Ville		
0,7					Carrefour (Croisement N528/N529)		
					Rue Haute, Grand Place, Rue du Pont de Lessines		
1,0					Route de Lessines		
1,1					"Ilot directionnel" (passage des 2 côtés)		
1,5					Fin départ en cortège (Route de Lessines n° 16)		
0,0	77,3				DEPART OFFICIEL (Route de Lessines n°16)	14:33	14:33
					N529 Route de Lessines		
1,0	76,3				Croisement Rue Contrepré	14:35	14:35
1,0	76,3				Rue Pironche	14:35	14:35
3,6	73,7				Côte de Pironche (1,2 km)	14:39	14:38
					Oeudeghien		
4,8	72,5				Rue de la Folie, Rue du Cornet	14:41	14:40
7,4	69,9				Chaussée Brunehaut	14:45	14:44
7,5	69,8				!! Chicane !!	14:45	14:44
9,1	68,2				Rue du Quesne	14:47	14:47
9,9	67,4				Rue du Quesne	14:49	14:48
10,4	66,9				Rue Beausoir	14:49	14:49
11,7	65,6				Rue Longbonne	14:51	14:51
					Buissenal		
12,6	64,7				Warloche, Moulin	14:53	14:52
14,5	62,8				Place de Buissenal	14:56	14:55
14,8	62,5				Croisement Place de Buissenal/Tombelle	14:56	14:55
					Place de Buissenal		
15,1	62,2				Route d'Ath	14:57	14:56
					Moustier		
					Route d'Ath		
16,7	60,6				Foresteau	14:59	14:58
					Passage sous le pont de l'A8		
17,0	60,3				Rue Sainte Anne	15:00	14:59
					Frasnes-lez-Buissenal		
17,5	59,8				Route de Moustier	15:01	14:59
18,0	59,3				Passage sur le pont de l'A8	15:01	15:00
18,4	58,9				1^{er} passage ligne d'arrivée	15:02	15:01
					Route de Moustier (Hall Jorion), Place de la Station		
18,6	58,7				Rue Léon Desmottes	15:02	15:01
18,7	58,6				"Chicane"	15:03	15:01
19,0	58,3				Place de l'Hotel de Ville	15:03	15:02
19,1	58,2				Carrefour (Croisement N528/N529)	15:03	15:02
19,1	58,2				Rue Haute, Grand Place, Rue du Pont de Lessines	15:03	15:02
19,4	57,9				Route de Lessines	15:04	15:02
19,5	57,8				"Ilot directionnel" (passage des 2 côtés)	15:04	15:02
20,9	56,4				Croisement Rue Contrepré	15:06	15:04
20,9	56,4				Rue Pironche	15:06	15:04
23,5	53,8				Côte de Pironche (1,2 km)	15:10	15:08
24,7	52,6				Rue de la Folie, Rue du Cornet	15:12	15:10
27,3	50,0				Chaussée Brunehaut	15:16	15:14
27,4	49,9				!! Chicane !!	15:16	15:14
29,0	48,3				Rue du Quesne	15:19	15:17
29,8	47,5				Rue du Quesne	15:20	15:18
30,3	47,0				Rue Beausoir	15:21	15:18
31,6	45,7				Rue Longbonne	15:23	15:20
32,5	44,8				Warloche, Moulin	15:24	15:22
34,4	42,9				Place de Buissenal	15:27	15:25

Km +	Km -			Communes , entités, rues traversés	38	40
34,7	42,6			Croisement Place de Buissenal/Tombelle	15:28	15:25
				Place de Buissenal		
35,0	42,3			Route d'Ath	15:28	15:26
36,6	40,7			Foresteau	15:31	15:28
36,9	40,4			Rue Sainte Anne	15:31	15:28
37,4	39,9			Route de Moustier	15:32	15:29
38,3	39,0			2^{ème} passage ligne d'arrivée	15:33	15:30
				Route de Moustier (Hall Jorion), Place de la Station		
38,5	38,8			Rue Léon Desmottes	15:34	15:31
38,6	38,7			"Chicane"	15:34	15:31
38,9	38,4			Place de l'Hotel de Ville	15:34	15:31
39,0	38,3			Carrefour (Croisement N528/N529)	15:35	15:32
39,0	38,3			Rue Haute, Grand Place, Rue du Pont de Lessines	15:35	15:32
39,3	38,0			Route de Lessines	15:35	15:32
39,4	37,9			"Ilot directionnel" (passage des 2 côtés)	15:35	15:32
39,6	37,7			Début Zone Ravito (Entrée Cimetière)	15:36	15:32
				N529 Route de Lessines		
40,2	37,1			Fin Zone Ravito (Résidence d'Ergies)	15:36	15:33
40,8	36,5			Contrepré, Tombelle	15:37	15:34
42,5	34,8			Place de Buissenal	15:40	15:37
42,8	34,5			N528 Route d'Ath	15:41	15:37
44,4	32,9			Foresteau	15:43	15:40
44,8	32,5			Rue Sainte Anne	15:44	15:40
45,3	32,0			Route de Moustier	15:45	15:41
46,1	31,2			3^{ème} passage ligne d'arrivée	15:46	15:42
46,3	31,0			Rue Léon Desmottes, Rue Haute, Grand Place, Route de Lessines	15:46	15:42
47,4	29,9			Début Zone Ravito (Entrée Cimetière)	15:48	15:44
48,0	29,3			Fin Zone Ravito (Résidence d'Ergies)	15:49	15:45
48,6	28,7			Contrepré, Tombelle	15:50	15:46
50,3	27,0			Place de Buissenal	15:52	15:48
50,6	26,7			Route d'Ath	15:53	15:49
52,2	25,1			Foresteau, Rue Sainte Anne	15:55	15:51
53,1	24,2			Route de Moustier	15:57	15:53
53,9	23,4			4^{ème} passage ligne d'arrivée	15:58	15:54
54,1	23,2			Rue Léon Desmottes, Rue Haute, Grand Place, Route de Lessines	15:58	15:54
55,2	22,1			Début Zone Ravito (Entrée Cimetière)	16:00	15:56
55,8	21,5			Fin Zone Ravito (Résidence d'Ergies)	16:01	15:57
56,4	20,9			Contrepré, Tombelle	16:02	15:58
58,1	19,2			Place de Buissenal	16:05	16:00
58,4	18,9			Route d'Ath	16:05	16:01
60,0	17,3			Foresteau, Rue Sainte Anne	16:08	16:03
60,9	16,4			Route de Moustier	16:09	16:04
61,7	15,6			5^{ème} passage ligne d'arrivée	16:10	16:06
61,9	15,4			Rue Léon Desmottes, Rue Haute, Grand Place, Route de Lessines	16:11	16:06
64,2	13,1			Contrepré, Tombelle	16:14	16:09
65,9	11,4			Place de Buissenal	16:17	16:12
66,2	11,1			Route d'Ath	16:18	16:12
67,8	9,5			Foresteau, Rue Sainte Anne	16:20	16:15
68,7	8,6			Route de Moustier	16:21	16:16
69,5	7,8			6^{ème} passage ligne d'arrivée	16:23	16:17
69,7	7,6			Rue Léon Desmottes, Rue Haute, Grand Place, Route de Lessines	16:23	16:18
70,6	6,7			"Ilot directionnel" (passage des 2 côtés)	16:24	16:19
72,0	5,3			Contrepré, Tombelle	16:27	16:21
73,7	3,6			Place de Buissenal	16:29	16:24
74,0	3,3			Route d'Ath	16:30	16:24
75,6	1,7			Foresteau	16:32	16:26
76,0	1,3			Rue Sainte Anne	16:33	16:27
76,3	1,0			1 km Rue Sainte Anne (Panneau "Moustier")	16:33	16:27
76,5	0,8			Route de Moustier	16:34	16:28
76,7	0,6			Dérivation <---- Rue Breuckx	16:34	16:28
				Route de Moustier		
77,3	0,0			ARRIVEE FINALE	16:35	16:29

REGLEMENT

1. Organisation.

L'épreuve "WAPI CLASSIC" est organisée par "La Petite Reine Frasnoise" dont le siège est situé à l'adresse de son président, Monsieur Jean-Pierre DELITTE, rue Pironche 29, à 7911 Frasnes-lez-Buissenal (Belgique). Elle se dispute le dimanche 10 juillet 2016, sous les règlements de la Royale Ligue Vélocipédique Belge (R.L.V.B.) et plus particulièrement de son règlement particulier de la Lotto-Coupe de Belgique Débutants.

2. Type d'épreuve.

L'épreuve est réservée aux athlètes de la catégorie des Débutants (15-16 ans) et constitue la 5ème manche de la Lotto-Coupe de Belgique Débutants 2016.

En cas d'infraction, le barème de pénalités de la Royale Ligue Vélocipédique Belge est le seul applicable et tous les cas non prévus au présent règlement seront tranchés par le jury des commissaires en conformité aux dispositions en usage auprès de la R.L.V.B.

3. Participation.

Les participations sont enregistrées auprès de la R.L.V.B. conformément à son règlement particulier de la Lotto-Coupe de Belgique Débutants.

Conformément à celui-ci, le nombre de coureurs par équipe est de minimum 4 et de maximum 5 coureurs.

4. Permanence.

La permanence de départ se tiendra le même jour, dimanche 10 juillet, à la Taverne-Restaurant "Verres et couverts", Route d'Hacquegnies 9, à 7911 Frasnes-lez-Buissenal.

La confirmation des partants et le retrait des dossards par les responsables d'équipes s'y dérouleront de 11h00 à 12h15. Les directeurs sportifs s'y présenteront, munis des licences de leurs coureurs et tiendront à la disposition du jury des commissaires toutes les autorisations, pièces d'identité et autres licences de leurs accompagnateurs.

La réunion des directeurs sportifs se tiendra à 12h30, au même endroit.

5. Signature de la feuille de départ.

Les coureurs devront se présenter, munis de leur carnet médical et de leur licence, à la signature de la feuille de départ qui se déroulera de 13h15 à 14h00 sur le site de départ, Route de Moustier n°3bis ("Hall Jorion"). Tout coureur ayant omis de signer la feuille de départ se verra interdire le départ ou sera disqualifié avec application du règlement R.L.V.B.

La signature de départ servant de présentation des équipes à la presse et au public, les chefs d'équipes veilleront à ce que leurs coureurs se présentent groupés ensemble à ces opérations.

En outre, l'organisateur fixera à chaque équipe un horaire de présentation. Celui-ci sera fixé dans l'ordre inverse du classement général inter-équipe de la Lotto-Coupe de Belgique Débutants d'actualité à la veille de l'épreuve.

Le contrôle des braquets (7,32 m) aura lieu à l'arrière de la ligne de départ de 14h00 à 14h25, le départ fictif étant donné à 14h30.

6. Dossards, plaques de cadre et transpondeurs.

À l'inscription, l'organisateur mettra à la disposition de chaque équipe un jeu de 5 dossards ainsi que 5 plaques de cadre.

Une caution de 8,00 sera exigée par coureur. A la permanence d'arrivée, une somme de 5,00 sera rendue en cas de restitution complète et non endommagée de ce matériel, les 3,00 restant étant versés à la caisse de la jeunesse de la F.C.W.B.

A la demande de la Commission Clubs à Coureurs, la R.L.V.B. a décidé d'optimiser le traitement et la diffusion des résultats des épreuves figurant sur le calendrier national et international par l'utilisation de transpondeurs.

7. Voitures techniques.

Chaque équipe a le droit de mettre dans la course un véhicule d'assistance technique.

L'ordre de placement dans la caravane sera établi selon les dispositions du règlement particulier de la Lotto-Coupe de Belgique Débutants 2016 de la R.L.V.B.

8. Assistance technique - Véhicules neutres et Ardoisiers.

Le service d'assistance technique neutre sera assuré par 2 véhicules.

L'organisateur a aussi prévu 1 moto avec ardoisier.

9. Assistance médicale.

Une ambulance médicalisée, ayant à son bord deux infirmiers, suivra la course. Par ailleurs, un véhicule, ayant à son bord un médecin, circulera en course.

10. Ravitaillements.

Une zone fixe de ravitaillement de 600 mètres est prévue à la Route de Lessines à partir de l'entrée principale du cimetière.

Le ravitaillement y sera autorisé à partir du 2^{ème} passage de la ligne d'arrivée, à savoir au cours des 3^{ème} et 4^{ème} circuits (Km 39.6, et 47.4) et jusqu'au 5^{ème} circuit (Km 55.2). Cette zone sera annoncée et délimitée par des panneaux mis en place par l'organisateur.

11. Environnement

Le respect de l'environnement est de rigueur tant dans le chef des coureurs que de celui de la caravane. Durant la course les participants et leurs accompagnateurs seront sensibles au rejet des bidons et des emballages sur la voie publique et, dans la zone de ravitaillement prévue, les préposés au ravitaillement veilleront à la récupération de ces rejets avant de quitter la zone.

12. Délais d'élimination.

Les délais d'élimination pour cette épreuve sont de 8 %

13. Contrôle médical.

Le règlement antidopage de l'UCI s'applique intégralement à la présente épreuve ainsi que la législation antidopage du Gouvernement de la Communauté Française conformément au Décret sur la lutte contre le dopage pris par ce dit Gouvernement.

Tout coureur a donc l'obligation de s'assurer personnellement s'il doit subir le contrôle antidopage en consultant l'affichage disposé à la photo-finish sur la ligne d'arrivée.

En cas de contrôle, celui-ci sera effectué à la Taverne-Restaurant "Verres et Couverts", Route d'Hacquegnies n°9 (entrée restaurant).

14. Déviations et parkings.

A l'arrivée, les voitures des directeurs sportifs sont tenues d'emprunter la dérivation mise en place par l'organisateur qui se trouve à la Rue breuckx, à gauche, 600 mètres avant la ligne d'arrivée et qui les mènera à leur parking de départ (Aldi), près de la permanence. Chaque équipe prendra soin de respecter les endroits de parking prévus à leur intention, aussi bien au départ qu'à l'arrivée.

16. Prix (1.380,00 EUR)

Le paiement des prix en espèces se fait sur place par le Collège des Commissaires à la permanence d'arrivée et est remis, tant pour le classement inter-équipes que pour le classement individuel, entre les mains des chefs d'équipes.

a) Prix Individuels (1.000,00 EUR)

Etape (1^{ère} journée/1^{ère} étape - 2^{ème} journée/2^{ème} étape) : 3.005,00 EUR (20 prix)

140,00	120,00	100,00	80,00	65,00	45,00	30,00	20,00	20,00	20,00
20,00	20,00	15,00	15,00	15,00	15,00	15,00	15,00	15,00	15,00
10,00	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00

b) Prix Clubs (380,00 EUR)

75,00	60,00	50,00	35,00	30,00	25,00	20,00	15,00	10,00	10,00
10,00	10,00	10,00	10,00	10,00					

17. Cérémonie protocolaire.

Les 3 premiers coureurs à l'arrivée devront se présenter, prioritairement, au podium protocolaire, situé sur le site d'arrivée (Hall Jorion) dans un délai maximum de 10 minutes après leur arrivée.

Tout qui serait absent à la cérémonie protocolaire, sauf cas de force majeure dûment reconnu, se verra infliger une amende et la suppression du prix qui se rapporte à son classement.

18. Réclamations.

Toute réclamation concernant un fait ou une décision intervenue durant la course est portée devant la Collège des Commissaires. La réclamation doit être introduite dans les 30 minutes après le délai d'arrivée ou, à défaut, après l'arrivée du dernier coureur. Toutefois les réclamations contre une première décision du Collège des Commissaires ou concernant le classement doivent être introduites dans les 30 minutes après la communication de la décision du classement.

Canal Radio Tour = Fréquence Radio 160.10625 Mhz

Après l'arrivée les résultats sont disponibles sur :
www.uitslagen.kbwb-rlvb.com
www.alarrivee.be
www.petitereinefranoise.be

PHOTOCOPIES (à la face)

A4 Noir & Blanc - Libre service

Au détail ➔ 25 ➔ 0,30 €/pce
26 à 99 ➔ 0,05 €/pce
100 et + ➔ 0,04 €/pce
Papier normal 80 gr blanc

Sur papier couleur + 0,05 €/face

A3 Noir & Blanc - Libre service

Au détail ➔ 25 ➔ 0,40 €/pce
26 et + ➔ 0,10 €/pce
Papier normal 80 gr blanc

Sur papier couleur + 0,10 €/face

Grande quantité SUR DEVIS

PHOTOCOPIES (à la face)

A4 Couleurs - Libre service

Au détail ➔ 25 ➔ 0,40 €/pce
26 à 99 ➔ 0,25 €/pce
100 et + ➔ 0,20 €/pce
Papier normal 80 gr blanc

A3 Couleurs - Libre service

Au détail ➔ 25 ➔ 0,60 €/pce
26 et + ➔ 0,50 €/pce
Papier normal 80 gr blanc

Grande quantité SUR DEVIS



DOUBLE A
4,99€ (à la page)
24,50€ (à la tonne)
t.t.c.



SUPER PROMO OFFICE PAPER
2,99€ (à la page)
14,50€ (à la tonne)
t.t.c.



FAIRE-PART DE NAISSANCE
MARIAGE - MENU
BUROMAC - BELARTO

Digi Print 9 ans



Reliures

Anneaux métalliques
Dos carré collé

Cartes de visite

Format :
135 x 85 mm 100 ex : 22 €
95 x 65 mm 100 ex : 20 €
Impression noir
et niveau de gris / recto

Grand choix de cartouches



Rue Haute, 4 - 7911 Frasnes - 069/54 74 51
www.digiprint.in - eric@digiprint.in



La Chapelloise^{spri}

AU RALLYMAN

Café - Salle de réunion

Place, 6 - 7912 Saint Sauveur

☎ : 069 68 87 09 | 0475.700.746

fabrice.mikels@belgacom.net

TVA BE 0717.525.331



A.T.A Ventilation



Horaire des Cuisines

Lundi au Dimanche
de 12h à 14h30
et de 18h à 21h

Vendredi et Samedi
jusque 22h

(Fermé le samedi midi)

BE0825 544 630

Route d'Hacquegnies, 9
7911 Frasnes Lez Anvaing

069 579 114

0477 840 669

Yanick Decock